

== EDITO ==

LA LETTRE DU SYNDICAT CFDT-MAE

Cher-e camarade,

Notre VIIIème congrès s'est tenu à Paris du 22 au 26 janvier 2012. Il en sera rendu compte dans la prochaine Lettre du syndicat CFDT-MAE.

A cette occasion l'équipe sortante a fait le bilan des bons résultats électoraux enregistrés entre 2009 et 2012 et un point complet sur le paysage syndical au MAE qui en découle. Globalement la CFDT dispose d'une confortable majorité relative :

- 32% aux élections CAP et CCP organisées en 2010 et 2011 (ASAM-UNSA, 21% et CGT, 14%) ;
- 41% des voix au comité technique ministériel en juillet 2010 (ASAM-UNSA, 18 % et CGT, 16%). Les pourcentages obtenus lors de cette élection déterminent la représentativité des syndicats, c'est-à-dire leur droit syndical, le nombre de leurs élus dans les instances formelles de concertation mais aussi leur poids dans les négociations collectives, qui sont appelées à se développer dans la fonction publique ;
- 34% au comité technique spécial à Nantes, le 4 mai 2010 (CGT, 30% et ASAM-UNSA, 19%) ;
- 53% dans les instances du dialogue social dans les postes (ASAM-UNSA, 24% et CGT, 10%).

Puis le congrès a débattu, dans le cadre du débat d'orientation pour 2012-2015, des échéances électorales à venir.

Il a décidé de préparer dès maintenant les élections qui accompagneront la signature, le cas échéant, du 4ème accord cadre ministériel pour le dialogue social dans les postes.

En 2014 auront lieu, le même jour, toutes les élections pour renouveler les CAP, les CCP ainsi que les comités techniques. Il nous faudra évidemment préparer cette campagne très en amont, qui est la mère de toutes les batailles électorales !

Enfin le congrès a pris acte du léger tassement observé lors des élections du 15 décembre dernier et a mandaté le nouveau conseil syndical pour renforcer la coordination de nos élus en CAP et CCP, leur formation, leur place dans la vie démocratique du syndicat...

Sans perdre de vue que les élections ne sont pas une fin en soi. Comme il est indiqué dans la résolution d'orientation, « l'essentiel reste, les électeurs ne s'y trompent pas, le travail au quotidien sur les dossiers revendicatifs, les comptes-rendus de mandat régulier et une information de qualité ».

Amitiés syndicales

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
THIERRY DUBOC



Dans ce dossier on trouvera les résultats des huit élections CAP et CCP du 15 décembre 2011 et la description du paysage syndical au MAE en ce début 2012

== ANALYSE DES HUIT ÉLECTIONS EN CAP et CCP DU 15 DÉCEMBRE 2011 ==

La participation aux élections du 15 décembre est semblable à celle des élections précédentes : entre 50 et 75 % pour les titulaires et les contractuels "ante Le Pors", inférieure à 25 % pour les agents contractuels "post Le Pors", souvent précaires donc peu concernés par le fonctionnement de leur CCP.

- la CFDT se tasse légèrement dans les corps techniques (ASIC et SESIC) et perd un siège dans le corps des secrétaires des affaires étrangères (SAE) au bénéfice de la CFTC. Elle conforte sa position dans les

CAP des secrétaires de chancellerie, des conseillers des affaires étrangères (CAE), des ministres plénipotentiaires (MP) ainsi que dans les deux CCP des contractuels

- percée de la CFTC, qui décroche un siège dans la CAP des SAE et un autre dans la CAP des CAE

- succès remarqué pour la CGT qui obtient un siège dans la CAP des SESIC et un autre dans la CCP des contractuels

- FO sauve son dernier bastion, dans les corps d'ASIC et de SESIC

- la FSU et l'USASCC

réussissent la prouesse d'obtenir un siège à se partager dans la CAP des secrétaires de chancellerie (SCH) ;

- l'ASAO disparaît du paysage, faute d'avoir présenté des listes de candidats dans le délai réglementaire.

La CFDT remercie les adhérents, les militants et les sympathisants qui ont accepté de figurer sur ses listes de candidats et remercie les nombreux assesseurs CFDT présents dans les huit bureaux de vote.

SECRETAIRES DE CHANCELLERIE (SCH) : UN EXEMPLE DE RECOMPOSITION SYNDICALE

La participation, autour de 63 %, reste bonne. La CFDT (2 sièges), la CGT (1 siège) et FO (0 siège) restent fidèles à leurs scores habituels dans cette CAP. Mais la valse des étiquettes, pour les autres syndicats, donne le tournis : le divorce entre l'ASAM et l'USASCC étant définitivement consommé, l'ASAM part en solo et perd la moitié de ses voix.

Quant à l'USASCC-FGAF, elle tente une aventure de la dernière chance avec la FSU. La CFTC prend des voix à tout le monde mais reste à la porte de la CAP, à une voix près. Les élus CFDT sont Arnaud Le Masson (titulaire) et Alexandra Ravenne-Gehin (suppléante) en classe exceptionnelle ainsi que Olivier Bidet (T) et Raphaëlle Lijour (S) en classe supérieure.

	2008	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	775			752		
votants	490	63%		471	62%	
exprimés	476			464		
CFDT	158	33%	2	137	30%	2
ASAM-USASCC	223	47%	3			
CGT	66	14%	1	67	14%	1
FO	29	6%	0	29	6%	0
ASAM				120	26%	2
USASCC-FSU				56	12%	1
CFTC				55	12%	0



Raphaëlle Lijour, élue CAP suppléante et permanente syndicale depuis 2011



Arnaud Lemasson, élu CAP et conseiller fédéral Interco

SECRÉTAIRES DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (SESIIC)

La participation est en forte hausse, ce qui est bon signe car cela prouve que les SESIC s'intéressent de près à leurs affaires. Cette participation en hausse profite intégralement à la CGT qui s'implante, en obtenant un siège, dans une CAP où on ne l'attendait pas. Il va falloir, maintenant que le contexte électoral est derrière nous, reparler de l'avenir des corps techniques : des perspectives en matière statutaire - ASAM et CFDT militent pour une fusion interne au MAE tandis que FO est restée pour l'instant sur une ligne floue. Le point sur lequel tout le monde est d'accord, en revanche, c'est le «niet» au déménagement dans la Halle de Convention tant que des conditions de travail décentes ne seront pas garanties aux agents.

Sont élus pour la CFDT deux SESIC de 1ère classe, Yves Courant (représentant en CAP de 2008 à 2011) et Rémi Doyen.

	2008	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	162			152		
votants	88	54%		110	72%	
exprimés	87			108		
CFDT	26	30%	2	23	21%	1
FO	33	38%	2	28	26%	2
ASAM	28	32%	2	29	27%	2
CGT				28	26%	1



Yves Courant, réélu à la CAP des SESIC

ATTACHÉS DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (ASIC)

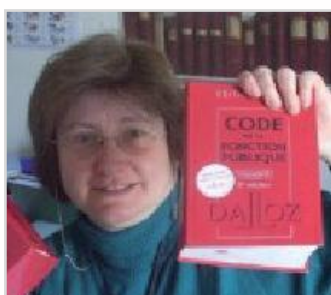
Statu quo pour cette CAP dans laquelle l'ASAM a fini par jeter l'éponge tandis que la CGT tente vaillamment, mais en vain, de s'implanter. Les deux élus CFDT, dans le grade d'ASIC sont Thierry Verleyen (T) et Wilfrid Billot (S).

	2009	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	67			73		
votants	46	69%		54	74%	
exprimés	46			53		
CFDT	20	44%	1	17	32%	1
ASAM	6	13%	0			
FO	20	43%	2	27	51%	2
CGT				9	17%	0

SECRÉTAIRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SAE)

Alors qu'aux élections précédentes la CFDT et l'association corporatiste OSAE se partageaient l'essentiel des suffrages tandis que FO faisait de la figuration, six listes étaient en présence le 15 décembre, avec l'entrée en piste de la CFTC, de l'ASAM et de la CGT. La CFTC remporte un siège, que la CFDT doit abandonner à une voix près.

Nos élus, dans le grade de SAE principal sont Patrice Servantie (T, élu sortant) et Franck Ristori (S).



Anne Colomb, responsable des élections SAE et ancienne permanente (2006-2011)



Franck Ristori, élu CAP et ancien permanent (2008-2011)

	2008	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	628			663		
votants	341	54%		341	52%	
exprimés	334			335		
CFDT	150	45%	2	118	35%	1
OSAE	160	48%	2			
FO	24	7%	0	15	5%	0
OSAE-ASAM				120	36%	2
CFTC				62	19%	1
CGT				20	6%	0

CONTRACTUELS « ANTE LE PORS »

Pas de bouleversement dans cette petite CCP de moins de 50 agents. La CFDT conserve la majorité absolue et les trois-quarts des sièges.

Les élus CFDT sont :

- . chargés de mission hors catégorie : Xavier Crépin (T) et Christian Oquet (S) ;
- . chargés de mission de 1ère catégorie : Alain Aumis (T) et Lucien Roux (S) ;
- . chargés de mission de 2ème catégorie : Anne Durufle (T) et Martine Chaussin (S).



Martine Chaussin, élue en CCP et permanente syndicale depuis 2010

	2009	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	65			45		
votants	38	59%		27	60%	
exprimés	35			26		
CFDT	20	57%	4	15	58%	3
ASAM-UNSA	6	17%	1	6	23%	1
FO	9	26%	1	5	19%	0

AGENTS CONTRACTUELS (« POST LE PORS »)

Participation toujours à marée basse pour cette CCP qui compte plus de 2 000 agents. La CFDT conserve ses trois sièges sur cinq dans cette élection « sur sigle ».



Denise Dariosecq, responsable de la préparation des élections en CCP et permanente syndicale depuis 2010

Le conseil syndical du mercredi 25 janvier, à l'issue de la partie statutaire du congrès, a désigné les militants qui représenteront leurs collègues : Patrick Devautour (T), Jean-Luc Lavaud (T), Nadine Monchau (T), Nicolas Frelot (S), Alain Schneider (S), Amina Meddeb (S)

	2009	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	2.279			2.167		
votants	501	22%		516	24%	
exprimés	492			510		
CFDT	260	53%	3	218	43%	3
ASAM-UNSA	77	16%	1	70	14%	1
FO	37	8%	0	28	5%	0
CGT	51	10%	0	81	16%	1
FSU	67	14%	1	64	13%	0
CFTC				49	10%	0

CONSEILLERS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (CAE)

Quatre listes étaient en présence, comme en 2008. Mais l'association des agents d'Orient (ASAO), qui détenait un siège, le laisse échapper pour cause de dépôt de candidature tardive. La CFTC rafle la mise et passe devant l'ADIENA et devant l'étrange tandem ASAM-UNSA-FO.

	2008	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	751			706		
votants	416	56%		352	50%	
exprimés	415			345		
CFDT	141	34%	2	136	40%	2
ASAM-FO	66	16%	0	62	18%	0
ADIENA	86	21%	1	63	18%	1
ASAO	122	30%	1			
CFTC				84	24%	1

La CFDT conserve un siège dans chaque grade :

- Christophe Bouchard (T) et Michel Prom (S) dans le grade des CAE hors-classe ;
- Clélia Chevrier (T) et Olivier da Silva (S) dans le grade des CAE.



Jean-Pierre Farjon, secrétaire général du syndicat et responsable des élections CAE et MP

MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIRES (MP)

Comme pour la CAP des CAE, l'association des agents d'Orient a déclaré forfait, abandonnant le siège qu'elle détenait dans cette CAP. Ce siège revient à l'association des énarques. Statu quo pour l'ASAM-UNSA (1 siège) et pour la CFDT (2 sièges).

Sont élus sur la liste de la CFDT :

- pour le grade de MP hors-classe : Bérengère Quincy (T) et Jean-Maurice Ripert (S) ;
- pour le grade de MP de 1ère classe : Jean Mendelson (T) et Denis Pietton (S).

	2008	%	sièges	2011	%	sièges
inscrits	173			157		
votants	113	65%		90	57%	
exprimés	112			90		
CFDT	30	27%	2	32	36%	2
ASAMUNSA	16	14%	1	13	14%	1
ADIENA	44	40%	2	45	50%	3
ASAO	22	20%	1			

CONCLUSION

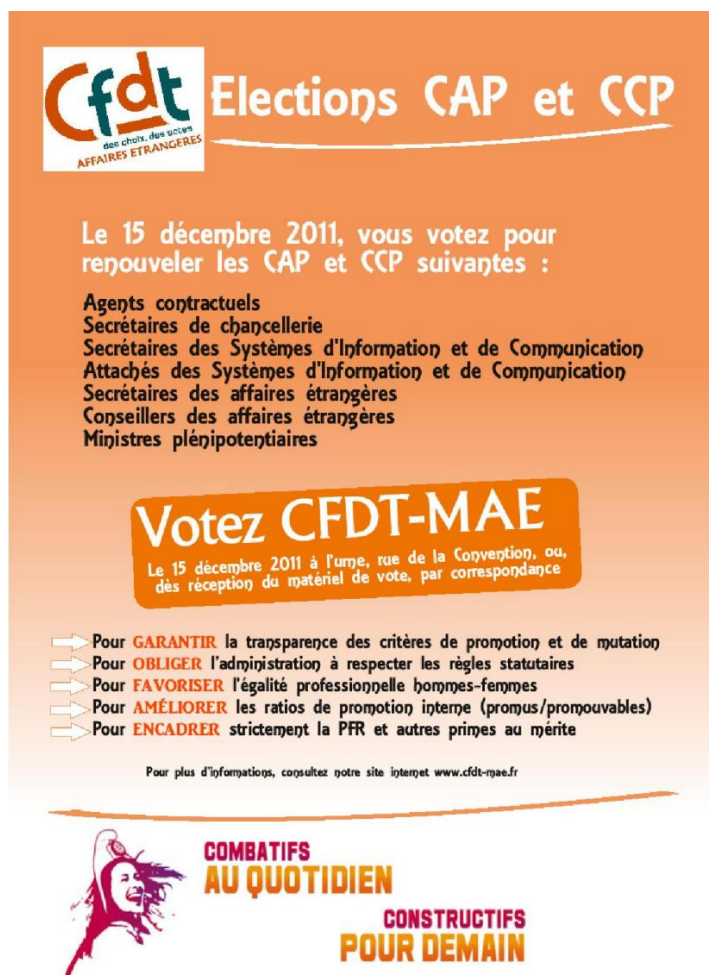
La légère érosion de la CFDT lors de ces élections possède des causes exogènes : augmentation du nombre de listes en présence et irruption de la CFTC sur des thématiques proches des nôtres - on verra à l'usage si les promesses sont tenues.

Mais si la CFDT-MAE a cédé un peu de terrain le 15 décembre 2011, elle saura tenir compte du message adressé par les électeurs, comme l'atteste le point «élections» de la résolution d'orientation 2012-2015, approuvée par le congrès CFDT-MAE :

« 4.2. Elections

Alors que notre syndicat réunit son VIII^{ème} congrès, ses responsables vont réfléchir et débattre des moyens à mettre en œuvre pour un soutien, une coordination et un suivi efficaces de nos élus en CAP et CCP :

- il nous faut appliquer plus scrupuleusement notre «Charte de l'élu CFDT-MAE», que le conseil syndical a remis à jour à l'occasion des élections du 15 décembre ; par exemple les élus CFDT en service à l'administration centrale seront invités systématiquement aux réunions du conseil syndical ;
- le conseil syndical a désigné, au sein de sa commission exécutive, un militant responsable des CAP et CCP ;
- une formation-séminaire sera proposée aux élus, comme cela a déjà été fait dans le passé ;
- un courrier sera adressé à l'administration pour lui demander une réunion de travail au sujet des critères de promotion, réductions d'anciennetés, détachements dans les corps, affectations».



cfdt Elections CAP et CCP
des choix, des idées
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le 15 décembre 2011, vous votez pour renouveler les CAP et CCP suivantes :

Agents contractuels
Secrétaires de chancellerie
Secrétaires des Systèmes d'Information et de Communication
Attachés des Systèmes d'Information et de Communication
Secrétaires des affaires étrangères
Conseillers des affaires étrangères
Ministres plénipotentiaires

Votez CFDT-MAE
Le 15 décembre 2011 à l'urne, rue de la Convention, ou, dès réception du matériel de vote, par correspondance

- ➔ Pour **GARANTIR** la transparence des critères de promotion et de mutation
- ➔ Pour **OBLIGER** l'administration à respecter les règles statutaires
- ➔ Pour **FAVORISER** l'égalité professionnelle hommes-femmes
- ➔ Pour **AMÉLIORER** les ratios de promotion interne (promus/promouvables)
- ➔ Pour **ENCADRER** strictement la PFR et autres primes au mérite

Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.cfdt-mae.fr

COMBATIFS AU QUOTIDIEN
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN

== Paysage Syndical au MAE (Janvier 2012) ==

Les groupes de travail et réunions de concertation à l'administration centrale

Il s'agit de réunions thématiques peu formelles dans lesquelles les syndicats mandatent un ou deux représentants, quelle que soit leur représentativité.

Un problème récurrent surgit chaque fois que le ministre des affaires étrangères invite les organisations syndicales, en dehors du cadre

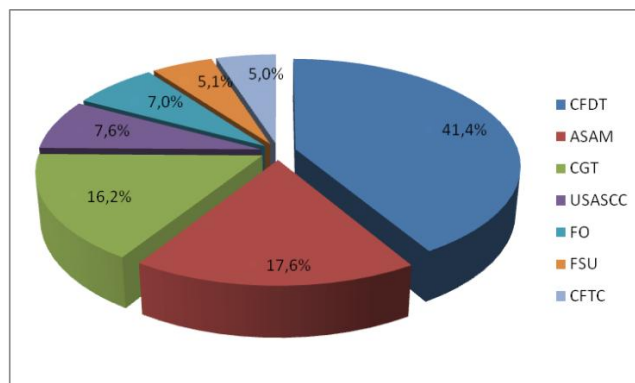
formel du CTM. Le principe de représentativité est alors oublié, chaque organisation, qu'elle représente 5 % ou 41 % des voix aux élections, est limitée à deux représentants. Il a aussi fallu batailler depuis des années pour que les associations professionnelles corporatistes (OSAE, ASAO, ADIENA) ne soient pas invitées. Parce qu'elles ne répondent pas aux critères de représentativité mais aussi car elles sont des sortes d'excroissances de l'ASAM-UNSA, tantôt alliées, tantôt concurrentes.

Le Comité Technique Ministériel (CTM)

Les élections pour désigner les représentants du personnel dans les deux comités techniques se sont tenues en 2010. Les CT seront renouvelés lors de la prochaine élection dans toute la fonction publique, probablement en fin d'année 2014.

Des élections au CTM découlent la représentativité des organisations syndicales, qui permet de calculer le nombre de sièges attribués dans le CTM lui-même (9 titulaires CFDT sur 20) mais aussi au comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT, 4 titulaires CFDT sur 7), au comité d'action sociale (CAS – 7 sièges CFDT sur 15) ou au conseil d'administration de l'association des œuvres sociales (ADOS – 9 administrateurs sur 20).

Cette représentativité sert également à calculer le droit syndical, c'est-à-dire le nombre de permanents (20 droits à décharge pour la CFDT-MAE mais ce chiffre est susceptible d'augmenter fortement dans les prochaines semaines) et le nombre de bureaux dont dispose chaque syndicat.



Représentativité mesurée lors des élections au CTP (8 juillet 2011)

Comité Technique Spécial à Nantes (CTS)

L'élection du 4 mai 2010 au comité technique spécial (CTS) nantais a été marquée par un taux de participation (63%) bien supérieur à celui de l'élection au CTM (46%). Le travail de la section CFDT-MAE de Nantes sur la durée a porté ses fruits puisque son audience progresse

pour la quatrième élection consécutive depuis 2001.

La CFDT est désormais, avec 3 sièges sur 6 et 34% des suffrages exprimés, l'organisation syndicale majoritaire à Nantes. Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 752 (contre 919 en 2007)

suffrages exprimés : 471,
CFDT : 158 voix et 3 sièges (contre 2 auparavant),
CGT : 139 voix et 2 sièges (sans changement),
ASAM-UNSA : 91 voix et 1 siège (contre 2 auparavant pour le tandem ASAM/USASCC),
FO : 33 voix,
USASCC : 29 voix
CFTC : 21 voix.

Les commissions administratives et les commissions consultatives paritaires

Le MAE compte 12 CAP et 2 CCP dont 9 ont été renouvelées le 15 décembre 2011 (cf ci-dessus). La CFDT ne présentait pas de candidature pour le corps



Bertrand Pigeon, responsables des élections des deux corps de catégorie C et ancien permanent (2007-2011)

des traducteurs où la CGT règne en maître. Les élections aux CAP des adjoints administratifs de chancellerie, des adjoints techniques de chancellerie et des assistantes de service social ont eu lieu en 2010.

Sont élus dans les CAP :

- **Assistants principales de service social** : Geneviève Sarraf (T) et Michèle Juchet-Zairi (S)

- **Assistants de service social** : Sylvie Chaventré (T) et Marguerite Stasiak-Morzy (S)

- **Adjoints techniques principaux de 2ème classe** : Loïc Fougère (T) et Lofti Saidane (S)

- **Adjoints techniques de 2ème classe** : Alain Willot (T) et Vincent Campo (S)

- **Adjoints administratifs principaux de 1ère classe** : Aline Kandalaft (T) et Brigitte Avril (S)

- **Adjoints administratifs principaux de 2nde classe** : Xavier Buret (T) et Virginie Liang (S)

- **Adjoints administratifs de 1ère classe** : Jean-Jacques Djama (T) et Patricia Raveau-Violette (S)

Pour l'ensemble des CAP et CCP, la CFDT reste autour de 30%. L'ASAM, alliée tantôt avec FO, tantôt avec des associations corporatistes, sauve les meubles et reste au dessus de 20%. La CGT double pratiquement le nombre de ses électeurs tandis que la CFTC s'implante dans trois CAP et passe devant l'USASCC, FO, la FSU, l'ADIENA et l'OSAE.



Virginie Liang, élue en CAP des adjoints, permanente depuis 2009, webmestre, trésorière...

Résultats globaux des élections dans les 12 CAP et CCP du MAEE

	2008-2009	%	sièges	2010-2011	%	sièges
exprimés	3 915			3 693		
CFDT	1 207	31%	24	1 171	32%	22
ASAM-UNSA	872	22%	12,5	777	21%	13
CGT	300	8%	4	525	14%	7
FO	475	12%	7	292	8%	5
CFTC				311	8%	2
FSU	67	2%	1	147	4%	0,5
USASCC-FGAF	561	14%	3,5	302	8%	1,5
ADIENA	130	3%	3	108	3%	4
ASAO (agents d'Orient)	144	4%	2			
OSAE (association des SAE)	160	4%	2	60	2%	1

Les instances du dialogue social dans les postes (DSP)

Le dialogue social dans les postes, belle invention de la CFDT-MAE concrétisée par le premier accord cadre, le 20 février 2000, a connu plusieurs mues en dix ans.

De 2000 à 2003, le MAE se lance de bonne foi dans une expérimentation visant à établir un minimum de dialogue social



Brigitte de Oliveira, grande manitou des élections DSP en 2009 et ancienne permanente syndicale (2008-2010)

dans les ambassades et les consulats.

Mais le dispositif trouve vite ses limites : les représentants du personnel sont désignés par les syndicats en fonction de leur représentativité au comité technique paritaire ministériel – qui ne correspond que très rarement à leur implantation dans les postes -, les personnels culturels et de coopération sont exclus du champ de l'accord, les chefs de poste traînent les pieds et se contentent souvent d'une réunion annuelle, juchés sur une estrade, pour répondre aux doléances des agents de leur poste...

- de 2003 à 2008, la CFDT ne signe pas le 2ème accord faute d'avancée substantielle (pas de

prise en compte des personnels culturels et de coopération) ;

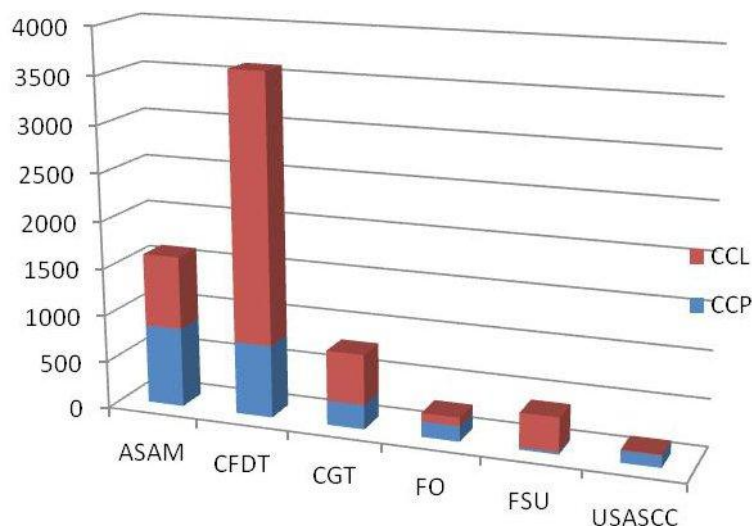
- le 4 juillet 2008, la CFDT, l'ASAM-UNSA, FO et la FSU signent le 3ème accord-cadre ministériel.

Les premières élections des représentants du personnel dans les postes à l'étranger se sont déroulées fin 2008-début 2009 et se sont soldées par des résultats sans appel pour les listes et les candidats de la CFDT-MAE.



Jacques Szalay, responsable du dialogue social dans les postes et permanent syndical depuis 2006

Voix obtenues lors des élections pour le dialogue social dans les postes



Les prochaines élections pour le renouvellement des élus en CCP (expatriés) et en CCL (recrutés locaux) auront lieu... à la Saint-Glinglin ! Les syndicats ont refusé de proroger l'accord mais ont accepté de proroger le mandat des élus. En effet la négociation du 4ème accord-cadre ministériel sur le dialogue social dans les postes a pris du retard.

L'administration, qui se serait contenté volontiers d'une reconduction de l'accord cadre précédent, doit tenir compte de la réforme du dialogue social dans la fonction publique et de l'exigence exprimée par la CFDT et la CGT de rapprocher le dispositif du dialogue social dans les postes, autant que faire se peut, des dispositions nouvelles concernant les comités techniques. Une réunion de concertation avec l'administration s'est tenue le 7 février. La négociation est relancée sur des bases très prometteuses.

